



Est ce que ma fille peut dormir chez ma nouvelle compagne ?

Par **doudou97**, le **02/03/2011 à 15:23**

Bonjour,
Je vis chez mes parents et cette semaine j'ai la garde de ma fille.
Ma nouvelle compagne vit elle chez ses parents et nous avons un enfant ensemble.
Est ce que ma fille a le droit de dormir chez ma compagne alors que moi même je n'y dors pas ?
C'est ma fille qui préfère aller dormir chez elle, comme elle a une fille de son age.
En faite aujourd'hui la mère de ma fille a fait "son avocat" (je doute que c'était vraiment son avocat) appeler chez mes parents pour dire à ma mère pleins de choses dont que je suis quelqu'un de méchant et que je n'avais pas à aller porter plainte alors qu'elle ne voulait pas me donner ma fille le week end dernier, que j'aurais du l'appeler et lui expliquer qu'elle devait me donner l'enfant. bref ...
Ma fille nous a dit que sa mère la laisse avec son nouveau compagnon à son domicile pour aller travailler.
Aidez moi, parce que je sens bien qu'elle ne souhaite pas que je vois ma fille, alors qu'elle m'en a déjà privée durant 2 ans.
Cordialement.

Par **mimi493**, le **02/03/2011 à 15:55**

Pendant vos DVH vous faites ce que vous voulez tant que l'enfant n'est pas en danger

Par **doudou97**, le **02/03/2011 à 15:58**

Vous ne pouvez pas savoir à quel point votre réponse me réconforte. Merci mille fois ...